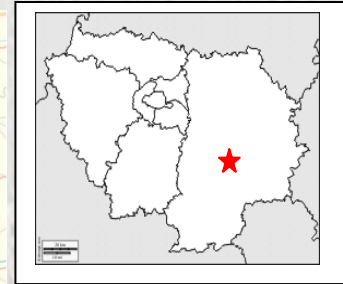


Le Pavillon Royal

Une fois passés la grille et le chemin d'accès, on découvrira l'ampleur du domaine créé par Bouret, intendant du roi, qui fit édifier le Pavillon royal, aujourd'hui disparu, dans l'espoir d'y accueillir Louis XV lors de chasses royales... Dans ce parc d'une vingtaine d'hectares, très boisé autour d'une vaste clairière, on remarquera la composition des divers bosquets autour de celle-ci et la très belle perspective sur la Seine, sur la droite, depuis le chalet du XIX^{ème} siècle, qui est en attente de restauration, comme l'originale rocaille qui le supporte. Une partie du domaine est constituée de prairies, pâturées par les vaches de la ferme qui le borde. La grande clairière est aussi une prairie naturelle, où sont dessinés l'axe de l'Allée royale, qui s'achève ici, ainsi que des allées transversales. De place en place, des objets artistiques, souvent insolites, agrémentent désormais la promenade dans le parc.

Sur ce site, l'Agence des Espaces Verts d'Ile-de-France a souhaité valoriser les aménagements paysagers originaux conçus aux XVIII^{ème} et XIX^{ème} siècles. Le parc propose aujourd'hui une promenade de découverte des différentes ambiances paysagères (mare, verger, belvédère, rond de marronniers...). L'axe principal a été matérialisé, et rallie l'Allée Royale dont vous pouvez relire l'histoire sur le site même.



Voir carte IGN n°2415 OT

Départ : gare de Savigny-le-Temple
GPS : N48°35'46.2" E002°34'58.6
UTM : 31U 0469250 5382647

Accès : à 10 km au nord de Melun par la D 606

Informations pratiques : Transport : La gare de Savigny-le-Temple-Nandy est sur la ligne RER D Paris Gare de Lyon - Combs la Ville - Melun.

Charte du randonneur

- Ne vous écartez pas des chemins balisés.
- En cas de doute sur le cheminement, le balisage est prioritaire sur le descriptif.
- Respectez la nature et la propriété privée.
- N'abandonnez pas de déchets.
- Evitez de fréquenter les itinéraires en période de chasse (renseignez-vous auprès des mairies ou de la fédération des chasseurs de Seine et Marne).
- Refermez barrières et clôtures après votre passage.
- Lorsque cela est possible, retirez tout obstacle sur votre chemin.

Fiche réalisée par le Comité Départemental de la Randonnée Pédestre de Seine et Marne (Codérando77).

Elle fait partie d'une collection téléchargeable à partir du site :

www.randonnee-77.com



De gare en gare Boucle de Savigny-le-Temple



Pavillon Royal – Photo CP ©

Ce circuit traverse la ville nouvelle de Sénart par ses canaux et ses bassins, visite la forêt de Rougeau et offre d'étonnants points de vue sur la vallée de la Seine.

CODERANDO 77
Quartier Henri IV - Place d'Armes
77300 FONTAINEBLEAU
01 60 39 60 69 – www.randonnee-77.com -



Mise à jour - Juin 2019 -



22 km



5 h 30



Jaune

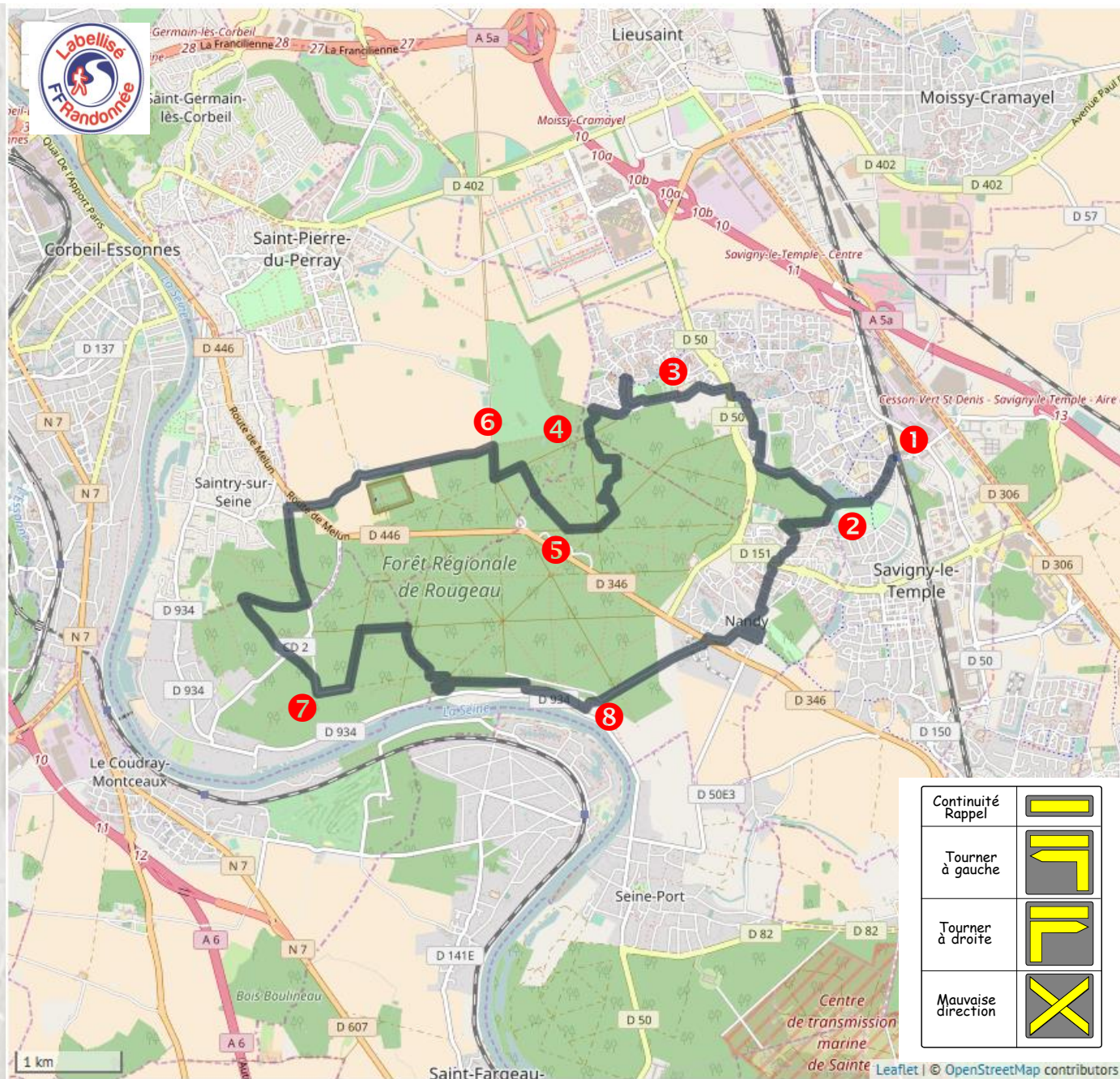


Difficile

Boucle de Savigny le Temple



- 1 Dos à la gare de Savigny-le-Temple-Nandy, côté ville, partir en biais à gauche, traverser la place Elisée-Reclus, franchir la passerelle sur le canal et longer le bassin à droite.
- 2 Au croisement, continuer à droite en bordure du bassin et prendre la route à gauche. Elle traverse le bois. Avant la D 50, s'engager à droite sur le sentier qui longe bassins et canaux. Après le stade, virer à gauche puis à droite, franchir le pont à gauche et poursuivre.
- 3 Longer à droite le canal puis le bassin, franchir le pont à gauche, puis tourner à gauche et poursuivre en bordure du canal. Au bout, virer à gauche, entrer dans la forêt, passer l'étoile et continuer sur 50 m.
- 4 S'engager sur le sentier à gauche. Il zigzague en sous-bois. Prendre la route de la Grange à droite et, à l'étoile, la route de Corbeil à la forêt d'Arqueil (troisième) à droite.
- 5 Prendre le troisième sentier à droite, la route Tournante à gauche et le chemin à droite.
- 6 Tourner à gauche en lisière. Le chemin mène à Villededon. Poursuivre par la voie, à gauche, couper le D 346 et continuer sur 100 m. Emprunter le chemin à gauche. Avant la route, utiliser le chemin de la Garenne à droite et le chemin de la Mare-Longue à gauche. Au bout, parcourir la route à droite.
- 7 Emprunter le chemin à gauche, la route des Bruyères à gauche et la route de Nandy à droite. Après le ravin du gouffre, prendre le chemin à droite. Au deuxième croisement, partir à gauche, déviler le sentier à droite et gagner un promontoire. Poursuivre par le sentier à flanc de coteau, la voie carrossable et le chemin gravillonné. Passer la barrière et continuer sur 200 m. Descendre par le sentier à droite, rester à flanc, puis remonter sur le plateau.
- 8 A la barrière, continuer en face, (Peu après à droite vous trouverez l'entrée du Pavillon Royal) couper la D 346, tourner à droite puis à gauche. Prendre la rue Neuve à droite, la rue à gauche, la rue encore à gauche puis la rue à droite. Après le château, s'engager sur le chemin à gauche, franchir le pont, croiser la route et contourner l'étang par la droite. Virer à droite, puis emprunter le sentier à gauche.
- 2 Par l'itinéraire utilisé à l'aller, rejoindre la gare de Savigny-le-Temple-Nandy.



Le balisage de l'itinéraire que vous empruntez est réalisé et entretenu par les 250 baliseurs du comité départemental de la Randonnée Pédestre de Seine et Marne (Codérando 77). Il fait partie des 4500 km de chemins de promenade et de randonnée existant sur le département.

Si vous constatez des anomalies lors de vos randonnées (erreurs ou manques de balisage, mauvais entretien, dépôts sauvages, ...), veuillez en aviser le Codérando 77 en vous connectant à l'adresse <http://sentinelles.sportsdenature.fr/> et en sélectionnant l'activité "randonnée".